



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

N° 019

11 octobre 2012

## SOMMAIRE

### Editorial

#### Questions d'actualité

- « Refondation de l'École de la République »
- Une rentrée paisible : conférence de presse du SGE
- Préconisations pour une politique immobilière de l'Enseignement Catholique

#### Commissions Info

- Formation Innovation
- Social
- Institution & Chefs d'établissement
- Adhérents
- Ministères / Monde économique / Partenariats
- Gestion

#### Formations technologiques & professionnelles

- Baccalauréat 2012 : résultats provisoires

#### Formation continue

- Formation professionnelle : les régions s'engagent

#### Vie de l'Union

- L'apprentissage... une aventure reproductible
- Le congrès national de Toulouse

#### Vie des régions

- Région Bretagne
- Région Midi-Pyrénées
- Région Centre
- Nominations

#### Vie des établissements

- Les ateliers de la création
- Un « Lycée Pro » fête ses 60 ans
- Remise des diplômes

#### Questions du mois

- Déclaration à la CNIL

## EDITORIAL

### Refondons l'École !



Cet appel, lancé par Vincent Peillon dès son arrivée au Ministère de l'Éducation Nationale, a donné lieu à une grande concertation. Hormis une petite pause estivale entre fin juillet et début août, les réunions se sont succédées à un rythme effréné jusqu'au début de ce mois.

Grâce à la mobilisation de quelques personnes, l'Union a participé à beaucoup de ces débats qui laissaient la parole à tous les partenaires de l'éducation : chefs d'établissements, professeurs, personnels, parents d'élèves, ... et nous avons communiqué la contribution de l'UNETP ([cliquez ici pour y accéder](#)) aux pilotes des différents groupes de travail. Nous les remercions pour le travail important qui a été fourni.

Cette semaine, le rapport est officiellement rendu public mais, déjà, certaines préconisations provoquent des levées de boucliers. Sera-t-il possible de faire bouger les choses ou « le mammoth » va-t-il se rendormir paisiblement ? Il est trop tôt pour le dire. Il serait cependant regrettable que le bouillonnement d'idées provoqué par cette concertation reste sans suite.

Parallèlement, nous avons eu des échanges très riches avec différents services du Ministère :

- Jean-Marc Huart, Sous-directeur des lycées et de la formation professionnelle tout au long de la vie au Ministère de l'Éducation Nationale,
- Bernard Lejeune, Conseiller social chargé des relations avec les académies, des DOM-TOM, des personnels et de l'enseignement privé auprès de Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation Nationale
- et Laura Ortusi, Conseillère chargée du pilotage de la politique en matière d'orientation et des relations interministérielles auprès de George Paullangevin, Ministre déléguée à la Réussite Éducative.

Nous leur avons présenté l'Union, remis le *Livre Blanc* et, avec eux, nous avons évoqué beaucoup de nos préoccupations. Nous avons également tracé des pistes d'avenir sur des sujets très divers comme le déploiement de nouveaux parcours de formations, la gestion du personnel ou la lutte contre le décrochage scolaire. D'autres rendez-vous sont programmés dans les semaines qui viennent. Nous diffuserons les principaux éléments de toutes ces rencontres le mois prochain.

Christine Van Lerenberghe  
Présidente



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

## VOTRE AGENDA UNETP

### Congrès

- 15 & 16.11.12

### Bureaux

- 14.11.12
- 20.11.12 (téléphonique)
- 12.12.12
- 17.01.13
- 08.02.13
- 21.03.13
- 11.04.13
- 22.05.13
- 13.06.13
- 05.07.13

### Conseils d'administration

- 16.10.12
- 29 & 30.11.12
- 13.12.12
- 29.01.13
- 22.03.13
- 23.05.13
- 25.06.13

### Journée nationale

- 21.03.12

### Convention des DR

- 26.03.13

### Réunions régionales

- Bretagne
  - 15.10.12 (Bureau)
  - 10.01.13 (Bureau + AG)
  - 21.03.13 (Bureau)
  - 11.07.13
- Centre
  - 04.02.13
- Ile de France
  - 23.10.12
- Midi-Pyrénées
  - 26.09.12
- Nord - Pas de Calais
  - 22.11.12
  - 28.03.13

### Formation des représentants nationaux

- 29 & 30.11.12

### Journées institutionnelles de l'Enseignement Catholique

- 01 & 02.06.13

## QUESTIONS D'ACTUALITÉ

### « Refondation de l'École de la République »

La concertation pour la refondation de l'École de la République ouverte le 5 juillet dernier est maintenant close. Elle a mobilisé plus de 800 membres, sur quatre thèmes majeurs : « la réussite scolaire pour tous », « un système éducatif juste et efficace », « les élèves au cœur de la refondation » et « des personnels formés et reconus ». Plus de 300 heures d'ateliers ont réuni les diverses parties prenantes autour de ces grandes thématiques.

En un peu moins de trois mois, près de 175 000 visiteurs se sont rendus sur le site [refondonslecole.gouv.fr](http://refondonslecole.gouv.fr) et plus de 8 200 internautes y ont déposé une contribution.

Le SGEC, l'APEL, certains syndicats de maîtres et des représentants des associations des chefs d'établissements de l'enseignement privé, parmi lesquels l'UNETP, ont été présents durant toute la concertation ainsi qu'à la remise du rapport.

Lors de la séance de clôture de la concertation sur l'École, qui s'est déroulée à la Sorbonne à Paris le 9 octobre 2012, le Président de la République a donné les grandes lignes directrices pour l'éducation.

Globalement, les mesures annoncées rejoignent la plupart des propositions de l'Enseignement Catholique. Bon nombre d'éléments se retrouvent dans le Manifeste de l'Enseignement

catholique publié en janvier dernier.

La voie professionnelle a été présentée comme « un lycée de la réussite » avec insistance. La volonté du Président de la République est de valoriser cet enseignement et les diplômes qu'il prépare : depuis le CAP jusqu'à la formation post-Baccalauréat.

Une possibilité de poursuite d'études vers l'enseignement supérieur a été réaffirmée pour les jeunes de Bacs Pros avec la mise en place éventuelle de passerelles ou de tout autre dispositif.

L'orientation réussie dès le collège est un sujet majeur. Il est envisagé de favoriser l'individualisation des parcours en proposant parallèlement à la seconde professionnelle spécialisée une seconde professionnelle de détermination.

La complémentarité des formations en apprentissage et des formations professionnelles sous statut scolaire est reconnue.

Il est apparu aussi important de repenser le système d'évaluation des élèves. A propos de la notation, son objet est d'indiquer un niveau plutôt que de sanctionner un élève.

La formation des enseignants doit être remise au cœur du métier :

« un métier qui s'apprend ».

Dès la rentrée 2013 des Ecoles Supérieures du Professorat et

de l'Education formeront les futurs enseignants en lien avec les universités.

La formation continue tout au long de la carrière des enseignants sera développée. En effet, être enseignant est :

« un métier qui s'exerce ».

Il a été réaffirmé que l'école du futur était celle qui introduit les rythmes scolaires en fonction du besoin de l'enfant c'est à dire revenir à la semaine de 4,5 jours à l'école dès la rentrée 2013 et diminuer le temps scolaire des collégiens (5 à 6 heures par jour) en « réinjectant » des activités péri-éducatives.

Le Président de la République a indiqué que « L'École doit changer ». Nous partageons pleinement cette affirmation et espérons que les propositions à venir seront audacieuses et nous laisseront notre liberté pour la co-construction de l'école du futur où l'enseignement technique privé aura toute sa place.

Les orientations seront présentées le 11 octobre lors d'un CSE extraordinaire par le Ministre de l'Education Nationale. [BCM]

\*

Pour accéder à l'intégralité du discours du Président de la République à la suite de la concertation sur l'École, [cliquez ici](#).

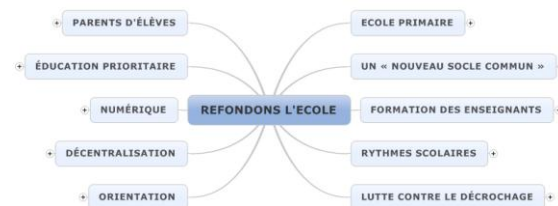


Schéma heuristique effectué avec mindjet. Si vous souhaitez en savoir davantage, inscrivez-vous à la formation « Découverte des outils au service d'animation de réunions & de projets » (cf. « Nouvelles UNETP » N° 526).



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

[www.unetp.org](http://www.unetp.org)



## *Une rentrée paisible : Conférence de presse d'Eric de Labarre, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique*

Vous trouverez ci-après le texte émanant de la conférence de presse de rentrée d'Éric de Labarre, secrétaire général de l'Enseignement catholique qui a eu lieu le mardi 2 octobre 2012, publié sur le site de l'Enseignement Catholique.

« Cette rentrée invite à poursuivre les réflexions sur le redéploiement des écoles catholiques ainsi que leurs mutualisations, en raison des fluctuations des effectifs d'élèves, des exigences de la formation des futurs enseignants, des attentes de la société vis-à-vis de l'école et plus spécialement de l'école catholique. Sans oublier des contraintes économiques pour adapter les établissements aux nécessités d'intégration des jeunes porteurs de handicaps et pour faire face aux difficultés des familles.

Malgré une diminution de son nombre d'enseignants (-1283) en cette rentrée scolaire, l'enseignement catholique connaît cette année encore une progression de ses effectifs (+4713 élèves) et enregistre un volume des demandes d'inscription toujours fort (environ 40 000 demandes non satisfaites). L'augmentation du nombre d'élèves se fait particulièrement sentir en collège (+7000) et en lycée d'enseignement général, techno-

logique. Une baisse touche en revanche le premier degré (-1918) notamment dans les secteurs géographiques où le maillage des écoles catholiques est faible et les établissements isolés. Par ailleurs, les formations en lycées professionnels continuent de subir les effets de l'intégration du BEP dans les trois années de préparation du bac professionnel. L'enseignement agricole privé enregistre une perte de 962 élèves essentiellement en conséquence de cette restructuration.

La présence de 2 036 982 élèves dans ses établissements incite l'enseignement catholique à accorder toute l'attention voulue à la question de la formation et du recrutement des enseignants. Comme les années précédentes, il insiste sur la nécessité de la professionnalisation et confirme son attachement à une formation par alternance en Master 2.

Cette implication de l'enseignement catholique dans la proposition éducative d'intérêt général en fait un interlocuteur de fait du débat sur la « refondation de l'école », auquel l'enseignement catholique a participé par l'envoi de plusieurs contributions. Celles-ci se concentrent sur les mesures structurelles, les rythmes scolaires,

le numérique, la petite enfance, le socle commun, un lycée de bac -3 à bac +3, l'orientation, le métier d'enseignant, la formation initiale et le recrutement des enseignants, la lutte contre le décrochage scolaire, le continuum école-collège-lycée, la vie scolaire et la citoyenneté.

L'ensemble de cette réflexion rejoint d'ailleurs les préoccupations de l'enseignement catholique portées au travers de sa démarche institutionnelle, autour de la question « Avons-nous besoin de l'école catholique ? », qui sera reprise lors de la convention des 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013. Une interrogation qui vise principalement à faire valoir les regards portés par la société sur l'école catholique.

Parmi les défis à venir, l'Institution doit prendre en compte les contraintes économiques des établissements, qui doivent rénover leurs équipements tout en maintenant une capacité d'investissement et de fonds de roulement suffisants. »

\*

Pour voir la conférence de presse dans son intégralité ainsi que l'échange avec les journalistes à la suite de la conférence de presse, [cliquez ici](#).



## Préconisations pour une politique immobilière de l'Enseignement Catholique

Dans l'exposé des motifs du texte « *préconisations pour une politique immobilière de l'Enseignement Catholique* » approuvé par le Comité national de l'Enseignement Catholique le 03.07.12 et promulgué par la Commission Permanente du 21.09.12 ([cliquez ici pour y accéder](#)), vous pouvez lire :

« Les informations transmises par l'observatoire « Indices » attestent qu'un nombre important d'établissements, et pas seulement des écoles ou des collèges de petite taille, ont des coûts de gestion déséquilibrés et trop importants par rapport aux ressources collectées. Ce constat n'est pas nouveau ; l'insuffisance du financement des établissements catholiques est chronique : il y a plus de 20 ans, la déclaration du CNEC du 10 juin 1989 faisait déjà état du manque de financement et de la dégradation d'un patrimoine scolaire mal entretenu. Mais les expédients auxquels les établissements ont eu recours pendant

longtemps sous forme de contributions diverses (paroisses, diocèses, congrégations, généreux donateurs, etc.) ne sont désormais plus d'actualité.

Sauf cas exceptionnels, il est du devoir des établissements de trouver eux-mêmes, à travers une gestion rigoureuse et prévisionnelle, les moyens du financement de leur immobilier.

Ce n'est pas seulement le financement de l'immobilier scolaire qui est préoccupant, c'est aussi son état d'entretien.

Le maintien en l'état n'est pas assuré dans beaucoup de cas. Plus grave pour l'avenir, l'Enseignement Catholique ne parvient pas à réaliser l'adaptation de l'outil aux besoins, qu'il s'agisse de :

- la reconfiguration des locaux en fonction du nombre d'élèves, notamment en cas de perte significative d'effectifs ;

- le respect des réglementations relatives aux établissements recevant du public tant sur le plan de la sécurité incendie que du point de vue de l'accessibilité aux handicapés ;
- la réalisation des équipements indispensables pour accompagner l'évolution des programmes et des méthodes pédagogiques : laboratoires de langues, salles d'informatique, etc. ;
- la relocalisation des établissements pour tenir compte des évolutions démographiques et du déplacement des populations.

Le retard pris par les établissements catholiques est considérable : la FNOGEC estime que l'insuffisance annuelle de financement de l'immobilier est d'environ 500 à 600 millions d'euros.»

## COMMISSIONS INFO

### Formation Innovation

#### Plan Jeunesse : poursuite du projet (10 & 11.09.12)

Le Plan Jeunesse Filles-Garçons « *Ouvrir l'espace des possibles* » se poursuit cette année scolaire avec différentes propositions adaptées aux établissements participant au projet et qui leur paraissent prioritaires. Plusieurs possibilités, non limitatives et qui peuvent se cumuler, sont ouvertes tels que :

1. Décider d'une journée de formation élargie à l'équipe pédagogique en partie ou en totalité sur la

thématique de la mixité et de l'orientation au-delà des stéréotypes. Pour affiner son contenu nous mettons à votre disposition [un questionnaire que nous vous proposons de compléter directement via ce lien au plus vite](#). Elle devrait se dérouler après les vacances de Toussaint.

2. Demander une intervention d'accompagnement auprès de l'équipe déjà engagée.
3. La société Manpower, présidée par Françoise

Gri, présente sur tout le territoire, est engagée très concrètement sur la thématique de notre projet. Nous préparons avec Manpower la possibilité de témoignages en établissement sur les actions entreprises, les réalités d'emploi, l'aide qui pourrait être apportée à l'établissement...

4. Bénéficier d'un reportage sur place valorisant les témoignages des jeunes scolarisés aujourd'hui en 2<sup>nde</sup> générale et technologique et ayant bénéficié



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

en 4<sup>ème</sup> du programme en classes pilotes (sous forme radiophonique et/ou vidéo).

Enfin, nous imaginons un label attestant l'engagement de l'établissement dans la démarche d'« *Egalité des Chances pour les garçons et les filles* », label qui pourrait favoriser les liens établissement-entreprises.

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du plan jeunesse :

[www.planjeunesse.unetp.org](http://www.planjeunesse.unetp.org)

[PEV]

## SGEC Commission d'appel (25.09.12)

Le document « Repère » est en relecture par les membres de la Commission.

Celui-ci sera disponible fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2012-2013.

Au sommaire, sont précisés :

- Les niveaux de classes concernés par le recours :
  - 1<sup>er</sup> degré - 2<sup>nd</sup> degré,
  - Enseignement Supérieur (BTS CPGE).
- L'organisation des Commissions d'appel et de recours (composition des commissions - calendrier - constitution du dossier - déroulement des commissions).

- Conclusion (les enjeux éducatifs et l'importance que l'Enseignement Catholique accorde à la Communauté éducative).

A suivre... [DH]

## SGEC Commission immobilière (27.09.12)

Le 27 septembre a eu lieu la première commission après le vote par le Comité National de l'Enseignement Catholique du texte « préconisations pour une politique immobilière de l'enseignement catholique » (cf. rubrique « *Questions d'actualité* » du présent *Michelet*).

Cette réunion a été l'occasion de reprendre chaque préconisation et d'échanger sur les suites à y donner.

Le groupe technique immobilier de la FNOGEC est en train de travailler aux masques de saisie nécessaires au recensement de l'immobilier scolaire et à l'identification des propriétaires.

La commission va se polariser sur :

- les statuts de la Fédération nationale des propriétaires ;
- les statuts de la Fédération territoriale des propriétaires ;
- les statuts de l'Association propriétaire ;
- les clauses obligatoires pour toute structure propriétaire ;

- la charte du président de la structure propriétaire ;
- le recensement des compétences immobilières avec des fiches de postes (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, personnes compétentes, recrutement de bénévoles).

Tous les textes d'occupation juridique des lieux et locaux (commodat, mise à disposition gracieuse, baux, ...) qui ont été élaborés seront étudiés par un avocat spécialisé.

D'ores et déjà trois réunions sont programmées d'ici la fin de la présente année civile. [CVL]

## FORMIRIS Conseil Fédéral (04.10.12)

Premier Conseil fédéral du nouveau Secrétaire Général de FORMIRIS, Marc Thébault. Nous lui souhaitons bon courage pour cette nouvelle fonction. Il arrive à un moment stratégique dans la vie et le développement de la fédération : le plan d'action stratégique doit permettre de franchir un nouveau pas dans le sens d'un fédéralisme accru en phase avec la réalité des Associations Territoriales. Le système informatique en sera l'illustration et entraînera tous les acteurs vers un renforcement de la fédération. [DD]

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- Rencontre des Secrétaires Généraux de CAEC & des associations de chefs d'établissement (10.09.12) ;
- SGEC Journées institutionnelles (13.09.12) ;
- SGEC Commission Avenir de l'Enseignement Professionnel (21.09.12) ;
- SGEC Commission Immobilière (27.09.12) ;
- SGEC Pôle lycée (28.09.12) ;
- SGEC Propositions alternatives (02.10.12) ;
- RENAPEC Cellule nationale (13.09.12) ;
- RENASUP Groupe de Recherche & Prospective (19.09.12), Réseaux sociaux (03.10.12) ;
- OPCALIA Directeurs & Présidents (19.09.12) et Section Professionnelle Paritaire (20.09.12).



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



## Social

### Collège employeur et PSAEE

Depuis le retour des vacances d'été, le travail du collège employeur s'est encore intensifié. Le souhait, comme vous l'a indiqué le communiqué du 26 septembre dernier (cf. « Nouvelles UNETP » N° 527), est de parvenir à la signature d'une nouvelle convention collective PSAEE dans des conditions satisfaisantes pour tous. Or, le délai de survie de l'ancienne convention prend fin le 14 décembre prochain. C'est pourquoi le rythme des réunions de travail s'est accéléré : une réunion téléphonique par semaine et une réunion en présentiel tous les quinze jours, sans compter de nombreux contacts mails entre deux réunions. Il s'agit de préparer le travail du groupe technique et les séances de négociation de la CPN.

Samedi dernier, à l'appel de quatre syndicats de salariés, une manifestation qui a regroupé environ 1 000 personnes a eu lieu à Paris. Une délégation des syndicats de salariés a été reçue par une délégation du collège employeur. Elle a exprimé le souhait d'une prolongation du délai de survie de la convention et précisé qu'avait été demandé au Ministère la constitution d'une commission mixte paritaire de négociation, sujets sur lesquels ont échangé les membres du collège employeur de ce lundi. [CVL]

\*

Le collège employeur s'est retrouvé les 10.09.12, 17.09.12, 20.09.12 et 01.10.12).

Par ailleurs, vos représentants en PSAEE se sont réunis en :

- groupe de travail les 11.09.12 et 26.09.12 ;
- commission d'aide et de suivi des classifications le 13.09.12 ;
- négociations le 25.09.12 ;
- commission paritaire nationale le 25.09.12.

### PSAEE : Commission d'aide et de suivi au plan national des classifications (13.09.12)

Une Commission d'aide et de suivi au plan national des classifications et rémunérations a été constituée en application des dispositions de l'accord du 7 juillet 2010.

La commission se réunit régulièrement pour étudier le dossier des salariés qui ont souhaité saisir la commission en vue d'obtenir un avis sur leur classification ou leur reclassification. Cet avis constitue une aide technique.

La Commission peut être saisie :

- lors d'une saisine conjointe du salarié et du chef d'établissement se soumettant volontairement à ses conclusions ;
- par une organisation membre de la commission (dans la pratique il s'agit d'une organisation syndicale de salariés, car ce sont les salariés qui saisissent la commission) afin d'étudier les dossiers individuels liés à la mise en place des reclassifications, selon une procédure allégée de recours ;
- par le bureau de la CPN PSAEE via une CPR PSAEE afin d'étudier les dossiers individuels litigieux liés à la mise en place des reclassifications, selon une procédure allégée de recours.

Lorsqu'un salarié décide de saisir la commission par saisine individuelle, c'est donc une organisation syndicale de salariés qui prend en charge la demande. Cette organisation syndicale assure le conseil du salarié et prépare le dossier pour la commission...

En commission, chaque dossier est étudié par un binôme constitué d'un représentant du collège

employeur et d'un représentant du collège salarié.

Il est important que le point de vue du chef d'établissement, étayé par des documents, permette de comprendre les modalités de la reclassification du salarié. L'UNETP a donc décidé de contacter tous les chefs d'établissement, adhérents de l'Union, dont l'un des salariés aurait déposé une saisine individuelle auprès de la commission. Ce contact permettra d'échanger sur le dossier. Le chef d'établissement pourra, documents à l'appui, expliquer sa position.

Les deux parties seront ainsi entendues...

Après instruction, un avis peut être rendu par la commission ; il ne s'agit que d'une proposition.

Dans l'hypothèse où cette proposition ne conviendrait pas aux parties, il leur appartiendrait de saisir la commission paritaire régionale de conciliation et/ou le conseil de prud'hommes devant lesquels cette proposition pourrait être produite comme avis technique. [JP]

### CPN EFP (20.09.12)

L'objectif de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de définir les orientations en terme de formation professionnelle pour l'année à venir a été atteint. Les priorités contenues dans l'article 1.3 de l'accord du 27 juin 2011 ont été réexaminées. En s'appuyant sur l'étude GESTE, certaines thématiques ont été précisées et seront mises en valeur par des financements dédiés. Il reste à communiquer sur ces orientations en s'appuyant sur les outils développés par OPCALIA. [PhM]



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

## CPN CFC-CFA (03.10.12)

### Négociation annuelle obligatoire (NAO)

Lors de la CPN du mois de mai, nous n'avons pas pu aboutir à un accord, le collège salarié proposait une augmentation minimum de 3,5 % ou une augmentation de 1,8 % avec une révision de +7 points sur l'ensemble de la grille. Le collège employeur proposait une augmentation du point de 1 % avec un engagement de travailler sur la structure de la grille.

Après consultation des organisations employeurs lors de la CPN du 3 octobre 2012, la proposition de 1 % a été maintenue. En effet, l'environnement contraint et incertain implique une prudence ; notons aussi que la grille n'est qu'un salaire minimum.

Face au maintien de la position du collège employeur, il n'y a pas eu d'accord. Donc, une décision unilatérale de l'employeur (FNO-GEC et UNETP) a été prise : une augmentation de 1 % du point

d'indice soit une valeur arrondie du nouveau point égale à 72,55 € avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Une réflexion autour de la grille sera amorcée à la CPN de mai 2013. Dans ce cadre là, nous solliciterons quelques adhérents pour nous accompagner dans cette réflexion. Si vous êtes intéressés pour contribuer à ce travail, veuillez nous en informer par mail à [lemichelet@unetp.org](mailto:lemichelet@unetp.org)

[BM]

D'autres réunions ont également eu lieu :

- Commission Sociale Prévoyance (20.09.12) ;
- CPN Prévoyance (19.09.12) ;
- UNPEC Conseil d'administration (05.10.12).

## Institution & chefs d'établissement

### Commission Permanente (21.09.12)

Les points abordés lors de cette réunion sont les suivants :

- *L'étude des Fiches de contribution du SGEC à la refondation de l'école*

Les trois thèmes retenus sont la lutte contre le décrochage scolaire, le renforcement des liens école - collège - lycée et la relation entre vie scolaire et éducation à la citoyenneté.

- *Le Statut de l'enseignement catholique*

Un temps important a été consacré à l'analyse du projet de la troisième partie. Des échanges en ateliers et une synthèse en plénière ont mis en évidence des avancées intéressantes mais ont aussi fait apparaître des points de désaccord sur lesquels il

convient de travailler ensemble. Un séminaire de la commission permanente consacré exclusivement au Statut a donc été programmé pour permettre de mener à bien le projet. Chaque organisation a été invitée à reprendre le texte dans ses structures propres pour faire remonter, avant ce séminaire, toutes ses remarques et suggestions.

- *La promulgation des textes sur :*
  - La coordination d'un ensemble scolaire ;
  - L'évaluation des chefs d'établissement du premier degré ;
  - Les préconisations pour une politique immobilière de l'Enseignement Catholique ([cliquez ici pour y accéder](#)) ;

- Le protocole RENASUP / UDESCA.

- *Les points d'actualité :*

- Un point sur les effectifs à la rentrée 2012 a été effectué et une conférence de presse du secrétaire général a été annoncée pour début octobre (cf. rubrique « *Questions d'actualité* » du présent *Michelet*) ;
- L'extension des emplois d'avenir à l'enseignement privé sous contrat a été confirmée ;
- Le projet de budget 2013 de l'Etat a été présenté avec ses conséquences prévisibles en matière de répartition des emplois dans l'enseignement catholique.

[CVL]

Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- Comité de Liaison de l'Enseignement Technique Privé (07.09.12) ;
- ARIS Conseil d'administration (24.09.12).



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

## Adhérents

### Résobio SPC (04.10.12)

Le groupe de pilotage du Résobio SPC (Service aux Personnes et aux Collectivités) s'est retrouvé au siège de l'Union jeudi 4 octobre 2012. Le projet « Permis de conduire » a été au centre des débats.

Intitulé « *Un permis de conduire Solidaire - Citoyen pour un emploi Citoyen - Solidaire* », et s'adressant surtout aux élèves dont la mobilité s'avère incontournable, ce projet semble avoir un écho auprès d'organismes privés mais aussi auprès de certaines collectivités territoriales.

Les adhérents au Résobio SPC seront dotés d'outils leur permettant de prendre contact au niveau local. Si de votre côté vous avez des informations ou suggestions, n'hésitez pas à en faire part à :

[delphine@unetp.org](mailto:delphine@unetp.org)

[GS]

Les établissements se sont également réunis en région :

- Assemblée Générale Bretagne (13.09.12) ;
- Assemblée Générale Centre (25.09.12) ;
- Assemblée Générale Midi-Pyrénées (26.09.12).

## Ministères / Monde Economique / Partenariats

### Conseil Supérieur de l'Education (27.09.12)

Cette réunion était consacrée à l'installation du nouveau Conseil Supérieur de l'Education (CSE), l'ensemble des représentants élus de toutes les commissions relevant du CSE devant être renouvelé.

Pendant plus d'une demi-journée propositions, tractations et accords étaient l'objet de toutes les attentions.

En conclusion, votre Union est représentée, en tant que titulaire, à la commission permanente ainsi qu'à la commission spécialisée des lycées. Des représentants des autres associations de chefs d'établissement sont également à la commission spécialisée des collèges et à la commission spécialisée des écoles.

Tout au long de l'année passée, vos représentants ont été assidus à ces rencontres. Pour être efficaces et utiles, ils

doivent disposer de vos remarques concernant les projets en cours afin qu'elles soient transmises lors de l'étude des textes. Merci de les faire parvenir au Siège.

Si vous souhaitez recevoir les projets pour examen, nous vous demandons d'en faire expressément la demande en précisant les diplômes ou les secteurs concernés à :

[lemichelet@unetp.org](mailto:lemichelet@unetp.org)

[BCM]

## Gestion

Les réunions ci-après ont eu lieu :

- FNOGEC Conseil d'administration (07.09.12) ;
- ASP Groupe de travail sur le statut des adhérents (17.09.12), Conseil d'administration (20.09.12),





# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

[www.unetp.org](http://www.unetp.org)



## FORMATIONS TECHNOLOGIQUES & PROFESSIONNELLES

### Baccalauréat 2012 : résultats provisoires

À la session de juin 2012, avec 84,5 % d'admis, le taux de réussite global au Baccalauréat est en légère baisse (- 1,1 point) par rapport à la session 2011. La forte progression du nombre des candidats au Baccalauréat Professionnel cette année encore (+ 31 %), malgré un taux de réussite en baisse, contribue à porter la part d'une génération obtenant le Baccalauréat à 77,5 %, contre 71,6 % l'an dernier.

717 400 candidats se sont présentés à l'examen du Baccalauréat en France métropolitaine et dans les DOM, hors Mayotte, à la session de juin 2012, incluant les formations agricoles. Parmi

ces candidats, 605 900 sont reçus.

Le taux de réussite au Baccalauréat s'établit à 89,6 % dans la voie générale, à 83,4 % dans la voie technologique et à 78,2 % dans la voie professionnelle.

La réussite augmente de 1,4 point au Baccalauréat Général et de 1 point au Baccalauréat Technologique tandis que celle du Baccalauréat Professionnel est en baisse de 5,6 points.

Parmi les bacheliers professionnels, ceux ayant suivi le nouveau cursus en trois ans sont largement majoritaires en 2012 et augmentent fortement les effectifs de bacheliers pour la deuxième année consécutive. Ces

résultats conduisent à une proportion de 77,5 % de bacheliers dans une génération en 2012, soit une augmentation de près de 6 points par rapport à 2011.

Trois académies approchent 94 % de réussite au Baccalauréat Général et dépassent 87 % dans la voie technologique (Grenoble, Nantes et Rennes).

[Site du Ministère de l'Education Nationale]

\*

Pour consulter l'intégralité de la note de la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance, [cliquez ici](#).

## FORMATION CONTINUE

### Formation professionnelle : les régions s'engagent

Le 12 septembre dernier, les Présidents de Région ont participé à une réunion de travail à l'Elysée.

A l'issue de cette rencontre, une déclaration commune comportant 15 engagements précis a été signée par le Premier Ministre et le Président de l'Association des Régions de France.

Certains engagements concernent plus particulièrement nos établissements :

- Engagement n° 8 : « diviser par deux en 5 ans le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail sans qualification. A cette fin, les Régions renforceront leurs interventions pour lutter contre toutes les formes de « décrochage », en pilotant l'évolution de la carte des formations, mobilisant les différentes voies de formation professionnelle dont

*l'alternance, et en modernisant le service public de l'orientation que les Régions ont vocation à coordonner et animer. »*

- Engagement n° 11 : « pour contribuer au déploiement du contrat de génération, notamment dans les PME, les Régions mobiliseront leur dispositif en matière d'orientation ou de formation, y compris en alternance. »
- Engagement n° 13 : « les Régions accorderont aux stagiaires de la formation professionnelle et aux apprentis des aides au premier équipement et à la mobilité et accompagneront le développement de l'offre de logement pour les jeunes en formation (étudiants, stagiaires et apprentis). »
- Engagement n° 14 : « l'Etat confiera la gestion des fonds européens de la prochaine génération aux Régions, en

*particulier en matière de développement économique, de formation, d'innovation, d'aménagement du territoire et de développement rural, afin de renforcer l'effet levier de l'intervention publique. Des expérimentations seront possibles dès 2013. Dès à présent, l'Etat associe pleinement les Régions à la préparation de la prochaine programmation. »*

- Engagement n° 15 : « afin d'inscrire les Régions dans le Pacte de croissance européen, l'Etat les associera en vue de l'obtention, dans le cadre de ce pacte doté de 120 milliards d'euros, des financements en faveur des projets qu'elles auront identifiés. »

[CVL]

\*

Pour lire les 15 engagements pour la croissance et pour l'emploi de l'Association des Régions de France, [cliquez ici](#).



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



## VIE DE L'UNION

### L'apprentissage... une aventure reconductible

Dans « *Le Michelet* » N° 17 de juillet 2012, nous vous avons fait part de la réussite de notre apprenti, Xavier Guyon, à son BTS Assistant de Gestion PME-PMI.

Grâce à l'excellente formation qu'il a reçue à l'UFA Saint Thomas à Saint Germain en Laye, établissement du réseau CERFAL, centre de formation d'apprentis (CFA) adhérent de l'UNETP, nous avons pu apprécier les nombreuses qualités de Xavier, à commencer par ses qualités relationnelles et sa capacité d'adaptation à un milieu pas facile à appréhender pour un jeune de son âge.

Soumis au rythme parfois un peu fou de l'activité de la « Rue Michelet », il a toujours su faire

face en prenant les initiatives adaptées sans jamais sortir de son rôle.

Le Conseil lui a légitimement témoigné sa reconnaissance lors de sa dernière réunion et nous souhaitons à Xavier un avenir radieux dans la voie qu'il aura choisie au terme de ses études.



Sa présence a largement confirmé l'opportunité de la démarche d'ouvrir nos services à des jeunes en formation. Aussi nous poursuivons cette année

dans le même esprit et c'est une nouvelle étudiante apprentie du CERFAL que nous sommes heureux d'accueillir en la personne d'Elodie Branco que vous aurez l'occasion de connaître lors d'une visite au Siège.

Merci à Xavier de nous l'avoir adressée et bonne chance à Elodie pour son année au sein de notre Siège national.

A l'heure où l'alternance en général et l'apprentissage en particulier sont l'objet de l'attention de nos gouvernants, il était normal que votre Union ne reste pas inactive et saisisse l'opportunité de participer à l'effort collectif de la Nation en faveur des apprentis. [DD]

### Le congrès national de Toulouse « L'intégration des jeunes en entreprise : des enjeux, un défi ! »

Comme vous le savez maintenant depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, le jeudi 15 et le vendredi 16 novembre 2012, le Congrès de l'Union se déroulera près de Toulouse sur le thème « *L'intégration des jeunes en entreprise : des enjeux, un défi !* »

Trois axes seront traités lors de ce moment fort de l'Union :

- « *De la posture des jeunes aux attentes des entreprises* »  
Comment mettre en adéquation les profils des Digital Natives et les codes de vie en entreprise ? Quelles compétences transversales pour répondre aux besoins des entreprises ?
- « *Vers une immersion des enseignants en entreprise*

*pour un meilleur accompagnement des jeunes* »

Quelles sont les possibilités données à un enseignant, aujourd'hui, pour connaître l'entreprise de l'intérieur car la théorie ne suffit pas ? Comment les enseignants peuvent-ils mieux accompagner les jeunes vers l'entreprise ?

- « *L'action conjointe enseignants/entreprises pour une intégration réussie des jeunes* »  
Quel rôle et quelle place pour le tuteur en entreprise ? Quelles doivent être ses relations avec l'équipe pédagogique ? Comment enseignants et entreprises peuvent-ils travailler pleinement ensemble ?

Une présentation des enquêtes croisées jeunes/enseignants/entreprises effectuées par l'Association Jeunesse & Entreprises et par l'UNETP sur la connaissance du monde de l'entreprise introduira ce congrès.

Les sujets d'actualité ainsi que l'Assemblée générale avec les différents rapports (activité, financier & orientation) seront également traités lors de ces deux journées.

D'ores et déjà, vous avez reçu par « *Les Nouvelles UNETP* » N° 530 et 531 les grandes lignes du programme ainsi que le bulletin d'inscription au congrès et aux déjeuners.



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

## LES SIGLES DU MOIS

- **ASP**  
Au Service de la Profession (OCTA)
- **CPR** :  
Commission Paritaire Régionale
- **UNPEC** :  
Union Nationale de Prévoyance de l'Enseignement Catholique
- **STI2D** :  
Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- **UIMM** :  
Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie

La soirée de gala, qui commencera exceptionnellement tôt cette année, débutera par une visite d'Airbus suivie d'un dîner dans leurs locaux. La finalisation de ce temps n'est pas tout à fait terminée, vous n'avez donc pas encore reçu le bulletin d'inscription. Ça ne saurait tarder... Nous vous demandons toutefois d'être vigilant, des délais étant à respecter. Des informations précises seront impérativement à transmettre par l'UNETP à la société organisatrice avant la visite.

Par ailleurs, nous vous rappelons que vous avez jusqu'à demain soir, vendredi 12 octobre 2012, pour transmettre votre

candidature au Conseil d'administration de l'Union (cf. « *Nouvelles UNETP* » N° 529).

Enfin, il est encore temps de :

- nous transmettre les « *Bonnes pratiques* » que vous avez mises en œuvre au sein de votre établissement pour améliorer l'intégration de nos jeunes dans les entreprises. Le CLETP se réunira le 18 octobre prochain pour étudier vos dossiers (cf. « *Nouvelles UNETP* » N° 525) ;
- faire compléter à vos élèves et enseignants de Bac Pro le questionnaire sur « *La connaissance du monde de l'entreprise par les élèves de*

*Bac Pro* » (cf. « *Nouvelles UNETP* » N° 528, nécessaire à l'introduction du congrès.

La délégation régionale Midi-Pyrénées prépare ce congrès de manière soutenue en espérant que vous serez nombreux à venir découvrir cette région. Chefs d'établissements et élèves sont mobilisés pour donner à ce congrès à dimension nationale une approche régionale permettant à chacun de s'y sentir bien et de trouver des réponses aux questions qu'il se pose.

Nous comptons sur vous !

A très bientôt.

[CVL]

## VIE DES REGIONS

### Région Bretagne

Les chefs d'établissements de la région Bretagne se sont rencontrés le 13 septembre 2012. Un bilan de l'année a été effectué.

Les rencontres Rectorat / Délégués académiques sont des rendez-vous appréciés et bimestriels. Il est important de faire remonter les questions d'actualité au délégué régional car ces réunions sont des moments de présentation et de défense des exigences propres aux chefs d'établissement. Pour la prochaine rencontre est déjà inscrit un échange sur le nouveau positionnement du contrat des professeurs STI2D et il est décidé que les vœux des enseignants ne seraient pas retournés avant la rencontre.

Dans le cadre des réformes, concernant les séries STI2D, un important travail a été réalisé en lien avec l'association des chefs de travaux et FORMIRIS. L'année qui commence sera celle de la vérité des effectifs et de la pérennité des filières. Pour le tertiaire, c'est aujourd'hui le chantier le plus important où la concertation est indispensable.

Pour le plan d'évolution des formations, il est constaté avec plaisir que le CAEC « bouge ». Le débat qui s'ouvre privilégie la nécessité de continuer à solliciter des ouvertures malgré le fatalisme généré par le constat de l'absence de concrétisation depuis plusieurs années... il apparaît clairement que tout dossier n'a de chance d'aboutir que s'il réunit le soutien des branches professionnelles.

Depuis 6 ans, aucune ouverture n'a pu se faire en apprentissage. L'UNETP régionale souhaiterait être présente au Conseil d'administration du Centre de Formation par Apprentissage de l'Enseignement Catholique de Bretagne afin de porter les préoccupations et les projets des secteurs professionnels dont nos établissements assurent la formation initiale. En outre, nous avons souhaité que son directeur soit associé aux travaux de notre Union, dans le même esprit.

Ont également été abordés des sujets tels que le CTPN, l'ASP...

L'après-midi a été un temps d'échanges.

Le groupe « industriel » a examiné le projet de convention avec l'UIMM en présence du Président du CAEC et du Directeur diocésain du Finistère. L'esprit et les échanges furent constructifs. La signature de la convention CAEC-UIMM, pour laquelle l'Union assure le pilotage, est planifiée le 28 novembre prochain à Lorient. Y seront associés les 16 lycées professionnels et technologiques industriels de Bretagne et l'ensemble des collègues Bretons.

Le groupe « tertiaire » a fait un bilan des formations existantes et de leur évolution (effectifs, possibilités de poursuite d'études, sécurisation des parcours...) ainsi que des projets qui en découleront. Il semble nécessaire de se rapprocher des branches professionnelles pour connaître leurs besoins et envisager les évolutions de nos formations. L'adéquation formation-emploi des jeunes doit demeurer notre priorité.

Remerciements à toute l'équipe UNETPienne Bretonne.

[VM, délégué régional]



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

## Région Midi-Pyrénées

Les chefs d'établissements de la région Midi-Pyrénées se sont retrouvés le 26 septembre 2012.

Cette réunion de rentrée a permis de faire un point sur les changements intervenus dans les établissements de l'académie de Toulouse.

Par ailleurs, deux nouveaux directeurs diocésains viennent d'être nommés, sur les quatre que compte la région.

Chaque chef d'établissement a fait un point sur l'évolution de son établissement. Pour certains, la rentrée s'est passée correctement avec même une remontée des effectifs ; pour d'autres, c'est beaucoup plus difficile : diminution du nombre d'élèves, fragilité de certaines sections ayant peu d'élèves, difficultés en raison de la concurrence de l'enseignement public, problèmes liés au transport et même risque de fermeture d'un établissement à terme.

Un point a ensuite été effectué sur les différents mandats (CAAC, FORMIRIS, RENASUP, CODIEC...). Les commissions « Enseignement supérieur », « Lycée enseignement général et technologique » et « Lycée professionnel » sont réactivées et travaillent en autonomie.

Au regard du traitement des dossiers par la région, les membres présents regrettent qu'ils soient dans l'obligation de la considérer plus comme un financeur que comme un partenaire. Concernant les subventions, des dossiers sont en attente de réponses, les demandes sans avis du CODIEC ont été refusées, il est demandé la position du CAEC sur le classement des dossiers, si plusieurs demandes émanent d'un même établissement, seule est retenue celle qui représente le montant le plus important. En outre, les conditions pour les nouveaux dossiers sont très exigeantes.

Trois dossiers doivent être plus particulièrement portés cette année :

- La situation très préoccupante de l'avenir du lycée professionnel La Providence à Revel en raison de sa fermeture par arrêté de péril prononcé par la Commission de sécurité suite à l'affaissement de 20 cm du sol d'un laboratoire.
- FORMIRIS : il est nécessaire que les chefs d'établissement soient informés de son contenu politique et de ses orientations afin que les choix

effectués soient en adéquation avec les besoins ;

- La CAEC : les chefs d'établissement doivent veiller au respect des textes et de leurs prérogatives, notamment en ce qui concerne la sélection des candidats à un poste dans l'enseignement catholique.

En outre, une rencontre va être demandée au Rectorat pour faire le point sur les moyens non utilisés et le suivi des moyens de suppléance.

Les méthodes de travail relatives à la carte de formations sont précisées.

Enfin, des informations nationales sont transmises :

- importance que certains chefs d'établissement s'engagent de manière active sur l'étude des dossiers nationaux ;
- différents dossiers d'actualités : négociations PSAEE, forfait, CNFETP, politique de l'apprentissage... ;
- le Livre Blanc et le plan de formation de l'UNETP ;
- le congrès des 15 & 16 novembre à Balma : une équipe technique pour sa préparation est mise en place et des élèves de différents établissements sont sollicités.

*[AC, délégué régional]*

## Région Centre

Les chefs d'établissements de la région Centre se sont réunis le 25 septembre 2012 à Blois

Après une présentation des chefs d'établissement en poste depuis la rentrée ainsi que de certains adjoints, un tour de table a été effectué.

Globalement la rentrée est plutôt positive. Cependant les effectifs sont très fluctuants sur le mois de septembre.

Beaucoup d'inscriptions, mais aussi des désistements. Toutefois, le département de l'Eure et Loir semble avoir une rentrée assez contrastée.

Il est relevé que ne pouvoir fidéliser les maîtres délégués auxiliaires début juillet, surtout dans les lycées éloignés des grandes villes, est un réel problème.

L'enseignement technique industriel reste fragile et la situation économique ne devrait pas améliorer les choses.

Concernant le PRDF, pour la rentrée 2013, un nouveau calendrier a été mis en place avec les services du rectorat. Il fut rigoureusement respecté par l'ensemble des chefs d'établissement. Les CODIEC puis le CAEC ont, a priori, validé toutes les



# Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



[www.unetp.org](http://www.unetp.org)

demandes. Le rectorat, quant à lui, a donné un avis défavorable à la moitié des dossiers et favorable pour l'autre moitié. Il s'agit bien sûr d'avis et non de décisions définitives. Voici quelques règles générales du Rectorat :

- Les ouvertures sèches ne sont pas privilégiées. Il considère que le nombre de places post 3<sup>ème</sup> ou post-Bac est aujourd'hui suffisant. Nous devons donc travailler sur des transformations et des ajustements.
- Il étudie beaucoup les débouchés dans la région. Peu lui importe qu'il y ait beaucoup de demandes pour une section, ce sont les débouchés qui

l'intéressent et les arguments sont rarement contestables.

- Les partenariats avec les entreprises sont toujours des plus, si ce ne sont pas seulement des lettres d'intentions vagues et sans aucun engagement.
- Les demandes qui entraînent une concurrence entre les établissements sont rapidement rejetées, sauf bien sûr si la capacité d'accueil est largement insuffisante.
- Une interrogation pour l'avenir sur les filières : entre l'ASSP et les ST2S : qui l'emportera ? Les mêmes questions se posent entre certaines filières du lycée technologique et celles du lycée profes-

sionnel. Le Rectorat reste très attentif et ne veut pas ouvrir trop de classes qui pourraient déséquilibrer les offres de formations.

- Il ne souhaite toujours pas ouvrir de CAP pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, sauf pour les SEGPA.

Nous souhaitons qu'un RENASUP Centre puisse se développer. Une première rencontre s'est déroulée en fin d'année scolaire dernière. Le lancement officiel devrait avoir lieu en février 2013.

Enfin, ont été relayées des informations émanant du National : le congrès, les PSAEE...

*[BLF, délégué régional]*

## Nominations

Lors du Conseil d'administration du 28.09.12 ont été proposés et nommés aux délégations régionales :

### Bretagne

- délégué régional : M. Vincent Maisonneuve, chef d'établissement du LPP & LTP Marcel Callo à Redon (35) ;
- délégués régionaux adjoints : Mme Corinne Fleury, chef d'établissement du LPP & LTP Sainte Jeanne d'Arc à Vitré (35), M. Pierre Le Loir, chef d'établissement du LPP Sainte Elisabeth - Kersa à Ploubazlanec (22), M. Joël Le Natur, chef d'établissement du LPP & LTP Saint Joseph à Vannes (56) et M. Thierry Nau, chef d'établissement du LPP & LTP La Croix Rouge à Brest (29).

### Lorraine

- délégué régional : M. Jean-Brice Caen, chef d'établissement du LPP La Providence à Dieuze (57) ;
- délégué régional adjoint : M. Christophe Fratini, chef d'établissement du LTP Assomption à Briey (54) ;
- correspondant régional formation : M. Joseph Parlagreco, chef d'établissement du LPP La Providence à Bouzonville (57).

### Pays de la Loire

- délégué régional : M. Jacques Mauger, chef d'établissement du LPP & LTP La Providence à Cholet (49) ;
- délégués régionaux adjoints : M. Henri-Claude Bayol, chef d'établissement du LPP & LTP

Haute Follis à Laval (53), Mme Véronique Calas, chef d'établissement du LPP & LTP Sainte Catherine au Mans (72), M. Dominique Remaud, chef d'établissement du LPP & LTP Jeanne d'Arc (e.3 Montaignu) à Montaignu (85), M. Gérard Riboux, chef d'établissement du LPP Le Pinier Neuf & LTP Notre Dame de Bonnes Nouvelles à Beaupreau (49) et M. Jean-Philippe Thoiry, chef d'établissement du LPP & LTP Sacré Coeur à Nantes (44) ;

- correspondant régional formation : M. Philippe Berthomé, chef d'établissement du LPP & LTP Notre Dame à Challans (85).



## VIE DES ETABLISSEMENTS

### Les ateliers de la création en direct de Toulouse

Le Lycée Myriam de Toulouse était au cœur de l'actualité en juin 2012 avec le projet :

« Les ateliers de la création »

Une première restitution du projet a eu lieu au Centre Pompidou au mois de mai à Paris.

Les élèves de 2<sup>nd</sup>e année CAP Mode ont ainsi accueilli de très nombreux invités, à la galerie Solertis dans le centre de Toulouse, à l'occasion de la restitution du projet « Les ateliers de la création », projet initié par le centre Georges Pompidou et l'IRCAM.

L'objectif de ce projet est de proposer à des élèves des lycées professionnels d'associer leurs savoir-faire à la mise en place d'un projet artistique et culturel en abordant les arts visuels, les arts du son et les nouvelles technologies.

Ce film se doit d'être plus que la captation vidéo d'un défilé.

La vidéo tend vers une approche pratique de l'image et engage un questionnement esthétique.

Le lendemain, dans les locaux du lycée Myriam, se déroulait un défilé de mode « virtuel ».

Des élèves de plusieurs classes de la section Mode du lycée ont participé à ce film, il y a quelques semaines, au cours de prises de vues organisées en extérieur.

Chacune d'entre elles portaient des vêtements dessinés et fabriqués en partenariat avec l'association « Les amis d'Asa Niketan ». Les vêtements ont été tissés à la main en Inde et chaque pièce est unique !

Une occasion rare est ainsi donnée aux élèves de mettre en valeur leur savoir-faire et d'ouvrir les yeux vers des horizons lointains !

Il faut noter que l'ensemble du lycée a été impliqué dans cette

opération menée de main de maître par Mesdames Cusimano et Malacan, Chef d'établissement et Professeur d'Arts Appliqués du Lycée, ainsi que Mme Massabuau, IEN-ET Arts Appliqués, Mode et Métiers d'Art.

Swannee, élève de 2<sup>nd</sup>e Bac Pro Mode, nous a confié son grand intérêt pour cette opération et son ambition, une fois son Bac en poche, de poursuivre ses études en Ecosse afin de compléter et parfaire son savoir avant de rentrer dans la vie active !

Une belle preuve de motivation, à l'image de l'ensemble des personnes présentes lors de ces deux manifestations innovantes et très réussies.

[Lycée Myriam à Toulouse.]

### Un « Lycée Pro » fête ses 60 ans



Un anniversaire, cela peut se fêter et être l'occasion de moments festifs et conviviaux avec les jeunes.

C'est ainsi que ce 28 septembre, une journée fut réservée aux jeunes : confection de bougies géantes avec des tubes en carton dans chacune des 30 classes du lycée, dépôt sur un

gâteau géant, repas festif pour tous animé par un groupe musical...



L'après-midi, tous les élèves se sont retrouvés au Centre Culturel où une troupe locale leur a joué une pièce de théâtre et, dès le retour au lycée, un lâcher de 600 ballons... de nombreux cartons reviennent d'Allemagne et de Pologne...

les ballons ont parcouru plus de 600 km... les jeunes sont heureux de cette journée, les enseignants également...

[Un chef d'établissement voulant transmettre des idées à d'autres...]



## LES DERNIERES « NOUVELLES » DE L'UNETP

- N° 524  
Formation des chefs d'établissement dans l'ETP
- N° 525  
Recueil d'expériences entre établissements / jeunes / entreprises permettant aux jeunes de mieux s'intégrer dans les entreprises
- N° 526  
Plan de formation UNETP 2012-2013
- N° 527  
Convention collective PSAEE : communiqué du collègue employeur
- N° 528  
La connaissance de l'entreprise par les élèves de Bac Pro : enquêtes
- N° 529  
Assemblée générale : appel à candidatures
- N° 530  
Congrès national : programme
- N° 531  
Congrès national : inscription & déjeuners

## Remise des diplômes



Très prochainement - comme c'est la tradition depuis quelque temps - sera organisée au sein de notre établissement la remise des diplômes aux élèves du lycée polyvalent : 6 Certificats de Formation Générale, 88 CAP, 106 BEP, 32 MC Aide à Domicile, 131 Bacheliers et 26 BTS.

Dans un premier temps, la rencontre débute par le rappel des résultats et la distribution du précieux sésame puis laisse rapidement la place à un temps

plus convivial et chargé d'émotions.

Elèves (et parents) reviennent avec plaisir au lycée échanger avec leurs enseignants, le personnel de vie scolaire mais aussi la Direction. L'occasion pour tous d'évoquer, au-delà de la nostalgie, les souvenirs, les moments joyeux ou graves, les spécificités vincentiennes de l'établissement, avec le sentiment et la fierté d'appartenir à un Groupe, à un espace familial privilégié.

Cette rencontre nous permet de clôturer avec légèreté la grande aventure du lycée et l'étape cruciale de l'orientation. Autour du verre de l'amitié, nous pouvons ainsi échanger avec nos

jeunes sur leurs premiers mois de jeunes diplômés. Nous suivons ainsi avec fierté leurs premiers pas dans leur poursuite d'études, insertion dans la vie professionnelle et autres projets personnels...

En fin de soirée, après quelques derniers conseils et échanges de coordonnées (mails, adresses et numéros de téléphone), sera venu le temps de se quitter. Mais nous aurons à nouveau le plaisir de nous retrouver lors des manifestations de l'établissement : soirée des anciens élèves, fête du groupe, forum des métiers, témoignage...

*[BCM, Chef d'établissement du lycée St Vincent de Paul - Notre Dame à Paris]*

## QUESTIONS DU MOIS

### Déclaration à la CNIL

Une déclaration à la CNIL est-elle nécessaire pour l'utilisation du logiciel Charlemagne ?

Cette déclaration est à effectuer. Toutefois, les établissements relèvent de la procédure simplifiée (déclaration simple) accessible sur le site de la CNIL.

Par ailleurs, le 3 septembre dernier, le Ministère de l'Education Nationale a transmis aux Recteurs une note d'alerte à diffuser auprès des chefs d'établissement du 2<sup>nd</sup> degré relative à la responsabilité des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans les établissements scolaires. En voici les propos :

*« La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) m'a plusieurs fois saisi de plaintes relatives à la constitution de fichiers au sein d'établissements scolaires.*

*Dans ce contexte, et en application des pouvoirs qu'elle tire des articles 44 et suivants*

*de la loi du 6 janvier 1978, la CNIL a opéré récemment des contrôles au sein de plusieurs collèges et lycées, à la suite desquels elle me demande de rappeler expressément à l'ensemble des établissements que des traitements tels que « PRONOTE », « NOTA BENE », ou encore « MOLIERE » sont soumis au régime de la déclaration, que les espaces numériques de travail (ENT) sont soumis au régime de l'engagement de conformité à l'arrêté du 30 novembre 2006 pris par le ministère (acte réglementaire unique n°003) et que les traitements permettant une inscription administrative des élèves en ligne (communément nommés « téléservices ») sont soumis au régime de la demande d'avis en vertu de l'article 27 II.4° de la loi du 6 janvier 1978.*

*Outre l'insuffisance des mesures de sécurité (fichiers en libre accès sur les serveurs, dossiers*

*papier stockés dans des armoires non sécurisées, mot de passe ne présentant pas de réelles garanties de sécurité, absence de mesure de sauvegarde, etc.), la CNIL a également constaté des carences dans les mentions d'information obligatoires à destination des personnes dont les données à caractère personnel font l'objet de tel traitements.*

*Dans le souci de garantir au mieux la protection de la vie privée des intéressés, qui peuvent être aussi bien des élèves que des parents d'élèves, ou encore des personnels affectés dans l'établissement, et afin de prévenir une éventuelle mise en cause de [votre] responsabilité», nous vous demandons de porter une attention particulière à ces déclarations, le code pénal prévoyant des peines en cas de non respect de la loi informatique et libertés.*